

Département :
AUDE
Collectivités :
ROQUECOURBE-MINERVOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE**

Nombre de Conseillers
En exercice : 08
Présents : 05
Votants : 05
Procuration : 00

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juillet 2023,

Le Conseil Municipal de **ROQUECOURBE-MINERVOIS** dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie sous la présidence de **Madame Corinne GIACOMETTI, Maire**

Convocations : 24/07/2023
Affichage : 24/07/2023

Présents : MASQUELIN Benoît, MASQUELIN Florence, GORRY Christine, REINBOLT Ghislaine, PERE YVAN.
Absentes excusées : de CAPELE Juliette, GIMENEZ Clémence.

Objet : Révision du prix des concessions dans le cimetière communal

Secrétaire : Gorry Christine.



OBJET : Révision du prix des concessions dans le cimetière communal.

A l'occasion de la création du nouvel espace cinéraire (nouveau cimetière, jardin du souvenir...), Madame le Maire propose au conseil de revoir les tarifs des concessions du cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les nouvelles concessions au sein du cimetière communal ne pourront être que perpétuelles, de créer un jardin du souvenir afin de pouvoir disperser les cendres pour les familles qui le souhaitent et de fixer les tarifs des concessions comme suit :

Concession des terrains :

- Perpétuelles : concession simple (3m x 3m) = 360,00 €
concession double (3m x 6m) = 700,00 €

Concession du columbarium :

- Perpétuelles (dans l'ancien cimetière) = 600,00 €

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir :

- Taxe de dispersion = 100,00 €

Pour : 05

Contre : 00

Abstention : 00

Envoyé en préfecture le 28/07/2023

Reçu en préfecture le 28/07/2023

Publié le

ID : 011-211103189-20230727-D19_2023-DE

SLOW

Fait et délibéré à Roquecourbe-Minervois, le 27/07/2023

Transmis en Préfecture le 28/07/2023

Le Maire,



Corinne Giacometti